

DIALOGUE

La lettre d'information de
DIAL Avril 2020 | N°57

Focus :

Mesurer et Observer les
Violences de genre et de
conflits dans les pays en
voie de développement



UMR LEDa, CNRS, IRD, Université Paris Dauphine PSL
4, rue d'Enghien, 75010 Paris

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny F-75775 Paris Cedex 16

Tel: 33(0)1 53 24 14 50

www.dial.ird.fr

Focus :

Mesurer et Observer les Violences de genre et de conflits dans les pays en voie de développement, synthèse du premier atelier du GDRI-Sud MOV

L'importance de combattre les violences de genre comme celles liées aux conflits est soulignée par les Objectifs de Développement Durable (ODD 16 « Paix, justice et institutions efficaces » et l'ODD 5 « Égalité entre les femmes et les hommes »). La mesure et l'observation de ces violences soulèvent néanmoins de nombreuses questions d'ordre méthodologique et éthique, notamment dans les pays du Sud. Ce FOCUS a pour but de présenter une synthèse du premier atelier du Groupement de recherche international « Mesurer et Observer les Violences » ([GDRI-Sud MOV](#)) qui a eu lieu les 10 et 11 mars derniers à l'Université Dauphine. Initié par Olivia Bertelli, ce GDRI a pour objectif d'élaborer de nouveaux outils de collecte de données sur ce sujet, étant donné que les enquêtes existantes telles que, par exemple, les Demographic Health Surveys (DHS) ne permettent pas de rendre compte de la complexité du phénomène. L'atelier a rassemblé une quinzaine de chercheurs, statisticiens, et opérationnels du développement, d'Europe, du Mali, du Pérou et de la République Démocratique du Congo. Son objectif était de partager différentes expériences et de dresser un plan de travail pour les 4 années du projet.

Présentations

L'atelier a été l'occasion de présenter sept approches ou dispositifs différents.¹ **Philip Verwimp** (Université Libre de Bruxelles) a exposé le module d'enquête développé par le *Households in Conflict Network* (HiCN), le *International Security and Development Center* (ISDC) et la Banque mondiale,

¹ Les présentations sont disponibles sur <https://dial.ird.fr/conferences-et-seminaires/conferences-scientifiques/workshop-mesurer-et-observer-les-violences-de-genre-et-de-conflit-dans-les-pays-en-voie-de-developpement>

intitulé « Conflict Exposure Module ». Ce module permet d'identifier les effets des conflits sur le bien-être des ménages, soit en modifiant des modules standards d'enquêtes (LSMS, DHS ou similaires), soit en incluant un module spécifique sur l'exposition aux conflits. Il a été notamment utilisé au Burundi. Après avoir rappelé le contexte malien, **Arouna Sougane** (Institut national de la Statistique du Mali, INSTAT) a présenté les modules Gouvernance Paix et Sécurité (GPS) développés par des chercheurs de DIAL et appliqués par l'INSTAT. Ces modules contiennent entre autres des questions sur les droits de l'homme, les discriminations, l'expérience et la perception du conflit et de la violence. Ils sont administrés annuellement au Mali depuis 2014.

Jacques Batenga (HEAL Africa) a décrit le contexte du Nord-Kivu (déplacements massifs de populations, viol comme arme de guerre, etc.) et a discuté quelques interventions de son ONG. Celle-ci a pour but principal d'accueillir des victimes de violences basée sur le genre (VBG) et liées au conflit en cours. HEAL Africa anime aussi des réseaux de femmes victimes de violences, de façon à réduire leur stigmatisation et à renforcer leurs capacités de résilience, et recueille des récits d'enfants victimes et témoins via des groupes de discussion non-mixtes mis en place dans des écoles. Un travail de sensibilisation aux questions de violence, au dialogue et à la résolution des conflits est également mené par l'ONG auprès de leaders religieux et communautaires.

Suzanne Alldén (Université Linnaeus) a présenté des dispositifs alliant enquêtes, groupes de discussions et entretiens semi-structurés auprès des femmes victimes de VBG dans le Sud-Kivu. Ces méthodes d'enquête ont été mises en place par une équipe internationale de chercheurs dans le cadre du suivi de programmes visant l'autonomisation et la réintégration des victimes. Elle a notamment souligné l'importance des méthodes mixtes et de la mise en place d'un dispositif de soutien psychologique pour les enquêtées et les enquêtrices.

Juan Leon (GRADE) a développé les résultats de travaux effectués par l'équipe de chercheurs du GRADE sur les violences faites aux enfants au Pérou. En plus de montrer que les violences faites aux enfants sont sous-évaluées, voire totalement ignorées par les enquêtes standards, ces résultats suggèrent l'existence d'un lien entre VBG et violences subies par les enfants : les femmes

victimes de violences conjugales sont plus susceptibles de réprimander violemment leurs enfants. Des évaluations d'impact montrent par ailleurs que les programmes renforçant l'*empowerment* des mères (économiques et au sein des ménages) améliorent le bien-être des enfants et réduisent les violences conjugales et vis-à-vis des enfants.

François Koné (GREAT, Mali) a présenté une enquête quantitative pilote menée au Mali auprès de 200 femmes, développée dans le cadre de la Politique Nationale de Genre. Cet outil vise à analyser les violences subies par les femmes sur la période récente (12 derniers mois) et depuis leurs 15 ans. Les questions portent sur les épisodes de violence physique, économique, administrative, sexuelle et psychologique, dans et hors de la maison, les auteurs et les moments des violences, les éléments déclencheurs et les causes profondes perçues de la violence, ses impacts, et enfin les réactions de la victime face à la violence et les stratégies de lutte perçues comme efficaces.

Enfin, **Nehara Feldman** (Université de Picardie Jules Verne) a résumé les travaux sociologiques qu'elle a menés sur la violence auprès de membres d'une famille originaire d'un village de la région de Kayes, au Mali. Les hiérarchies sociales y sont strictes, de même que les principes régissant l'organisation familiale (patrilinéarité, patrilocalité, répartition des tâches entre femmes, etc.). Le mécanisme principal de perpétuation de cet ordre social est la peur de la répression des transgressions sociales, la violence étant un outil de contrôle banalisé et légitime.

Principales leçons concernant le système de référencement, les modalités d'enquête et le contenu des questionnaires

Système de référencement

Il ressort de ces différentes expériences plusieurs éléments importants. Tout d'abord, collecter ce genre d'informations exige des précautions importantes du fait de la protection des victimes et de la nécessité de les mettre en confiance pour libérer la parole.

Les études menées au Pérou et dans le Sud-Kivu montrent cependant que ces difficultés ne sont pas insurmontables. Même dans des contextes complexes tels que la RDC, les opérations ont pu être menées à bien.

Néanmoins, le dispositif doit s'appuyer sur un maillage local et national de structures d'aides aux victimes et aux témoins. Cette prise en charge pour ceux qui l'acceptent devrait être multidimensionnelle ; elle n'implique pas uniquement un suivi psychologique, elle peut aussi bien être légale, médicale, socioéconomique ou spirituelle (comme c'est le cas pour le *One Stop Centre* de HEAL Africa en RDC). Les services doivent évidemment être accessibles aux victimes, mais aussi aux témoins et enquêteur.trice.s qui collectent ces informations. La collecte de données doit en effet être aussi effectuée de manière à pouvoir aider le travail des organisations locales dans le soutien aux victimes et la sensibilisation de la population. Lorsque ces dispositifs sont peu présents, il est nécessaire d'informer les personnes de leurs droits. Afin de ne pas interférer dans les équilibres sociaux en présence, il est possible de fournir cette information de façon globale à la communauté ou sous la forme de précisions à une question de l'enquête (sur les organisations locales présentes pour aider les victimes et témoins de violences). La connaissance de chaque contexte juridique et social est donc primordiale.

Les réseaux autour desquels ces enquêtes ont lieu sont un atout non négligeable : ils facilitent les discussions préalables pour l'élaboration des questionnaires. Il est nécessaire que celles-ci aient lieu avec des experts nationaux d'une part, et d'autre part avec des groupes représentatifs des communautés ciblées par les violences, via des entretiens qualitatifs. Ces démarches permettent d'adapter la formulation des questions aux particularités locales et nationales.

Il s'avère important de former les enquêteur.trices à l'empathie vis-à-vis des personnes enquêtées, comme cela est effectué par HEAL Africa. De même, les enquêteur.trices doivent pouvoir se réunir après chaque série d'entretiens pour partager leurs expériences dans des « groupes de décharge ». Un système de référencement doit être disponible pour tou.te.s après chaque passage.

La mise en place des enquêtes demande donc une formation spécifique des enquêteur.trice.s pour assurer le respect des protocoles et limiter les risques de « re-traumatisation ». Les enquêteur.trice.s plus âgé.e.s semblent mettre en place une relation de confiance plus facilement. Pour les VBG, il est essentiel que les enquêteur.trice.s soient de même genre que les enquêté.e.s. Similairement, il semble préférable que les enquêteur.trice.s soient originaires des mêmes régions/groupes ethniques que les enquêté.e.s pour les violences liées au conflit.

Modalités d'enquête

Rendre explicite la nature confidentielle des échanges – obligatoire quel que soit le type d'enquête – est un autre facteur particulièrement crucial lors de la collecte de ce genre de données. Le face-à-face doit pouvoir avoir lieu sans la présence des autres membres du ménage.

S'il semble plus simple de collecter les données au domicile des enquêté.e.s, il est parfois préférable de les collecter dans un lieu neutre.

S'appuyer sur un dispositif existant d'enquêtes permet, outre les économies sur les coûts de déploiement des enquêteurs, d'associer des informations de contexte économique et social aux informations recueillies sur les différentes violences. Cela est particulièrement intéressant dans le cas d'enquêtes nationales qui permettent de disposer d'un échantillon représentatif de la population, pour pouvoir comparer les victimes avec le reste de la population. Cependant, cela induit de se plier au protocole existant, qui peut ne pas remplir les conditions optimales au recueil de données sensibles. De même, la collecte d'informations au sein des ménages pour les questions liées au genre ou aux violences domestiques peut être problématique, du fait de la question de la mise en confiance et de la confidentialité.

Confidentialité et mise en confiance sont en effet des facteurs qui peuvent sérieusement impacter le taux de réponse, ainsi que le report de violences. La confidentialité peut être davantage respectée en utilisant des méthodes d'enquête autres que le face-à-face classique.

L'utilisation de tablettes avec la méthode ACASI (Audio Computer Assisted Self-Interview) permet à la personne enquêtée de répondre seule aux questions à l'aide d'un support audio et visuel. Cela limite les interférences avec les enquêteur.trice.s, et ainsi les biais déclaratifs. L'utilisation de cette technique n'est cependant possible que pour des questions à réponse binaire, car elle peut être limitée par le niveau d'alphabétisation des enquêté.e.s. La technique du « *list experiment* » évite de focaliser durablement l'attention de l'enquêteur.trice sur des sujets douloureux, comme l'expérience de violences. Cette technique permet d'obtenir un taux de prévalence de violences dans l'échantillon potentiellement plus proche de la réalité que celui mesuré en face-à-face. Cependant, cette méthode ne permet pas de collecter des informations précises sur les actes de violence.

La confidentialité peut aussi prendre la forme d'une codification des réponses pour que les informations ne soient pas de nouveau collectées et connues par un.e enquêteur.trice différent.e lors d'un passage suivant. La confiance s'installe aussi plus naturellement avec le temps. La collecte de données sur les violences en fin d'enquête est donc pertinente.

Contenus des questionnaires

Formuler les questions avec des détours, en parlant de manière générale, sans aborder de front des expériences personnelles peut permettre de mettre davantage à l'aise l'enquêté.e. Afin de limiter les biais de réponses, il est aussi utile de commencer par des questions sur les perceptions, normes et valeurs, avant de poser des questions liées à l'expérience.

Tant pour les violences de genre que pour celles liées aux conflits, il est important de considérer un large spectre d'évènements : par exemple, ne pas oublier les effets indirects des évènements vécus, tels que les pertes économiques en période de conflits, et rendre compte des évènements subis tant à l'âge adulte que dans le passé et durant l'enfance. Pour ce qui est des VBG, les violences conjugales n'en sont qu'une dimension, certes importante. Les violences économiques, sociales en fonction des hiérarchies en vigueur, et domestiques (au sens large, c'est-à-dire les violences vis-à-vis des enfants, et entre personnes de même sexe) sont aussi à considérer.

De même, ces violences ne sont pas restreintes au cadre familial, elles peuvent avoir lieu dans la sphère économique, dans la rue, au sein de la communauté.

D'autres prérequis propres aux enquêtes sur les violences liées au conflit et les VBG doivent être respectés. Pour les premières, il est déconseillé de désigner ou demander explicitement des informations sur les auteurs des violences. En revanche, les auteurs des VBG peuvent être spécifiés afin de pouvoir identifier les différents types de violences (domestique ou non, physique, sexuelle, économique, administrative, psychologique).

Les informations sur les VBG ne peuvent pas être collectées auprès de plusieurs membres du ménage du fait de l'importance de la confidentialité, et afin que l'enquête ne devienne pas un élément aggravant des violences au sein des ménages. Cependant, afin de comprendre les ressorts économiques et sociaux des violences, il est important de collecter des informations tant auprès des femmes que des hommes. D'autre part, il est parfois plus simple pour les hommes de parler de certaines violences existantes, et inversement. Les enquêtes sur les violences de conflit peuvent inclure différents membres d'un même ménage afin d'observer d'éventuelles variations de perceptions et de normes au sein des ménages.

Il est généralement plus simple d'identifier les dates précises des événements liés à un conflit dans un horizon temporel long. Il est cependant question de la faisabilité de mener de telles enquêtes, orientées sur les expériences, avant la fin du conflit. Les violences considérées comme légitimes et banalisées au sein des sociétés, comme c'est parfois le cas des VBG, sont plus difficilement identifiées avec précision dans le temps. Il est parfois préférable pour ces dernières de limiter les questions à une période de référence relativement courte, les douze derniers mois par exemple.

Perspectives

L'atelier s'est conclu sur la présentation des prochaines étapes du GDRI. Il est prévu qu'un questionnaire pilote soit testé au cours de l'année 2020 au Pérou sur les VBG. Le même outil, ainsi qu'un questionnaire pilote sur les violences liées au conflit, devrait ensuite être testé en 2021 au Mali et en 2022 en RDC.

Ces questionnaires tenteront d'élargir le spectre des différentes violences sociétales subies. Plusieurs techniques d'enquêtes seront éprouvées : le face-à-face standard, la méthode ACASI (Audio Computer Assisted Self-Interview) et possiblement le *list experiment*.

Parmi les premiers défis à relever dans cette optique, nous identifions la prise en compte des contraintes liés aux différents pays et l'intégration des pilotes dans des systèmes de référencement permettant de mettre en place un soutien aux victimes et aux enquêteurs.

Olivia Bertelli, Thomas Calvo, Emmanuelle Lavallée,
Sandrine Mesplé-Somps et Marion Mercier